



Conseil des droits de l'homme

44e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Cuba

Genève, 15 novembre 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de Cuba et la remercie pour sa présentation.

Nous saluons l'adoption, en 2022, du Code des familles afin d'améliorer la protection des personnes vulnérables. La légalisation du mariage pour tous représente une avancée importante.

La Suisse fait les recommandations suivantes à Cuba:

1. Prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'abolir la peine de mort, en particulier instaurer un moratoire formel sur l'application de la peine de mort.
2. Prendre des mesures pour assurer la protection des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des artistes afin qu'ils puissent accomplir leur travail sans entrave.
3. Assurer, avec la participation de la société civile, la protection des femmes et des filles contre la violence à leur égard.
4. Continuer à soutenir le développement du secteur privé et semi-privé dans l'agriculture en autorisant la création de services de conseil et d'appui technique non gouvernementaux et en les reconnaissant comme de nouveaux acteurs économiques.

Je vous remercie.